Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 038-447593104-20261007-26DL075-DE

epfl dauphiné
la vie des territoires, l'avis des projets.

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
Séance du 7 octobre 2026

OBJET : **ACTIVITE FONCIERE - 9** – GRENOBLE ALPES METROPOLE – GRENOBLE (collectivité garante) – Opération « 5a rue Ernest Renan » - Cession d'un immeuble d'habitation à Alpes Isère Habitat

Délibération n°13

Le sept octobre deux mille vingt-six à onze heures, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier local du Dauphiné (EPFL D) s'est réuni sur la convocation et la présidence de Madame Joëlle HOURS.

Nombre d'administrateurs en exercice : **18**
Nombre d'administrateurs présents ou représentés : **17**

Administrateurs présents : 13
M. CHEVALLIER, M. CLAPPAZ, M. COULLOMB, M. DENERBARDY, M. HERRERO, Mme HOURS, M. LOSA, Mme MARTIN-GRAND ; M. MOCELLIN, M. OLLEON, M. ROSSETTI, M. SAURAT, Mme VIGNON

Administrateurs absents ayant donné pouvoir : 4
Mme PANTEL à Mme HOURS ; M. MOREAU à M. DEBERNARDY ; M. RUBES à M. HERRERO ; Mme TROTON à M. ROSSETTI

Administrateurs absents et excusés : 1
M. MOREAU Gilles

Mme VIGNON a été nommée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 038-447593104-20261007-26DL075-DE

VU la délibération du conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné n°22DL010_PPI n°5 en date du 10 février 2022 actant le 5ème Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI) de l'établissement,

VU la délibération n°22DL036 du conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné en date du 16 juin 2022 détaillant les modalités de portage, de cession, de minoration et de participation aux frais d'études,

VU la délibération du conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné n°25DL037 en date du 22 mai 2025, télétransmise en préfecture le 27 mai 2025, modifiant les modalités de portage, de cession, de minoration et de participation aux frais d'études définies dans la délibération susvisée,

Considérant :

- La décision de préemption n°2026-108-P en date du 16 septembre 2026 prise par le directeur de l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné d'un immeuble de 10 appartements, de 10 garages d'habitation et 5 places de stationnements sis 5a rue Ernest Renan sur la commune de Grenoble le tout situé sur la parcelle cadastrée section DO n°17, au prix de 850 000 €
- Que le cout de revient du portage s'élève à 875 500 € HT
- Que l'opérateur social est en mesure de racheter lesdits biens à hauteur de 875 500 € HT
- Le régime de TVA immobilière applicable à cette mutation est celui de la TVA immobilière sur marge
- L'avis n° 2026-38185-50433 du pôle d'évaluations domaniales de la DDFIP de l'Isère en date du 25 aout 2026
- La délibération du conseil municipal de la commune de Grenoble collectivité garante en date du 10 novembre 2026 validera les modalités de cession

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné :

- Valide la cession d'un immeuble de 10 appartements, de 10 garages d'habitation et 5 places de stationnements sis 5a rue Ernest Renan sur la commune de Grenoble le tout situé sur la parcelle cadastrée section DO n°17, au prix de 875 500 € à Alpes Isère Habitat.

Conclusion : Adoptées à l'unanimité

Pour extrait conforme,
La Présidente

Joëlle Hours

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : EPFLD (38)
Utilisateur : Noirat Audrey

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**26DL075**
Objet :	**ACTIVITE FONCIERE - 9 – GRENOBLE ALPES METROPOLE – GRENOBLE (collectivité garante) – Opération « 5a rue Ernest Renan » - Cession d'un immeuble d'habitation à Alpes Isère Habitat**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-10-07 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.2 - Alienations
Identifiant unique :	038-447593104-20261007-26DL075-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 038-447593104-20261007-26DL075-DE-1-1_0.xml	text/xml	993 o
Document principal (Délibération) Nom original : 26DL075_GRENOBLE_délib cession AIH_5a rue Ernest Renan.pdf Nom métier : 99_DE-038-447593104-20261007-26DL075-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	186.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 octobre 2026 à 08h08min28s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 octobre 2026 à 08h08min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 octobre 2026 à 08h08min30s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 octobre 2026 à 08h08min45s	Reçu par le MI le 2026-10-15